



- SÉJOURS -

SAISON 2017-2018

De nombreux séjours, réservés aux adhérents, sont proposés chaque année grâce aux bénévoles qui prennent en charge leur organisation.

Leur prix est donc déterminé au plus juste.

Ils durent entre 3 et 10 jours et sont annoncés à l'avance dans les différents journaux de l'ASTA et sur le site.

Les séjours, centrés sur des activités proposées par l'ASTA, sont réservés aux personnes capables de pratiquer ces activités.

- **Séjours de Randonnées pédestres** pour tous les niveaux, et de **Cyclotourisme** dans différentes régions françaises : Alpes, Queyras, Bretagne, Pyrénées, Corse... parfois à l'étranger.
- **Séjours d'hiver** : Ski de fond, Ski de piste, Raquettes.
- **Stage Chorale.**

L'adhésion à l'ASTA est obligatoire.

L'ASTA bénéficie d'une immatriculation à :

ATOUT FRANCE n° IMO 381000 35.

Permanences information et adhésion à l'ASTA

(Sauf pendant les vacances scolaires)

De septembre à décembre :

. **Mardi de 14h à 16h**

. **Vendredi de 9h30 à 11h30**

De janvier à fin juin :

. **Mardi de 14h à 16h30**